



# UNHCR

United Nations High Commissioner for Refugees  
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

## Dialogue du Haut Commissaire sur les défis de protection « Protection et solutions en milieu urbain : S'engager avec les villes »

18-19 décembre 2018  
Palais des Nations, Genève

### NOTE SUR LA LOGISTIQUE

#### I. ORGANISATION

##### Date et lieu

1. Le onzième Dialogue du Haut Commissaire sur les défis de protection, portant sur le thème « Protection et solutions en milieu urbain : S'engager avec les villes » aura lieu les 18 et 19 décembre 2018 au Palais des Nations à Genève en Suisse. La séance plénière d'ouverture se tiendra dans la salle XX tandis que la séance plénière de clôture se tiendra dans la salle XVIII.

##### Travaux

2. Le Dialogue sera constitué de séances plénières, de sessions thématiques et de tables rondes pour identifier les défis et les approches innovantes ayant pour but de répondre aux besoins des réfugiés et des autres personnes relevant de la compétence du HCR en milieu urbain. Le Dialogue débutera le 18 décembre par une séance plénière de 10 heures à 13 heures, et se terminera le 19 décembre par une autre séance plénière de 15 heures à 18 heures.

3. Le Dialogue sera ouvert le matin du 18 décembre par le Haut Commissaire. Un panel de représentants de gouvernements locaux et d'autres invités prendront ensuite la parole. Suivra une discussion en plénière. Trois sessions thématiques auront lieu le 18 décembre de 15 heures à 18 heures et au matin du 19 décembre de 10 h 15 à 13 heures. La session plénière de clôture sera composée des rapports des sessions thématiques suivis de la poursuite du débat et du résumé des délibérations par le Haut Commissaire.

4. Cette année, un certain nombre de tables rondes sur les situations régionales et thématiques auront lieu les 18 et 19 décembre de 13 h 30 à 14 h 45. Des sandwiches et des rafraîchissements seront servis de 13 heures à 13 h 30 devant les salles où auront lieu ces tables rondes. Le Dialogue inclura également un événement en marge, destiné à aborder les défis propres aux enfants et aux jeunes, qui sera organisé par le Conseil consultatif mondial des jeunes en partenariat avec le Forum économique mondial. Cet événement en marge se déroulera dans la matinée du 19 décembre de 9 heures à 10 heures.

5. Pour de plus amples informations, y compris sur les lieux où se dérouleront les sessions thématiques, les tables rondes et les événements en marge susmentionnés, veuillez consulter le programme provisoire sur le site Internet du Dialogue à <http://www.unhcr.org/hc-dialogue2018>. En raison de futures mises à jour, veuillez consulter cette page régulièrement.

##### Déroulement de la réunion

6. Pour encourager des échanges interactifs, les participants sont priés de ne pas lire de déclarations préparées d'avance. Pour toutes les sessions, il n'y aura pas de liste formelle d'orateurs. En raison du peu de temps disponible, il sera demandé aux participants de limiter leurs interventions entre trois et cinq minutes afin que tout le monde puisse avoir la possibilité de s'exprimer. Ainsi, les discussions seront plus dynamiques et mieux ciblées. Veuillez noter que le temps de parole pourra être réduit en fonction du nombre d'orateurs.

7. L'occupation des sièges en séance plénière se fera de manière informelle, afin d'intercaler les délégations. Comme il n'y a pas assez d'espace dans les salles, les États et les organisations sont priés de limiter la taille de leur délégation, et d'occuper une place au pupitre et une place derrière. L'attribution des sièges aux autres participants se fera en fonction de leur disponibilité. Un microphone sera réservé pour les participants n'ayant pas de siège à la table. L'occupation des sièges pour les sessions thématiques, les tables rondes et les événements en marge dans les autres salles de conférence se fera à la carte, sur la base du principe « premier arrivé, premier servi ».

##### Interprétation

8. Pour les séances d'ouverture et de clôture, des services d'interprétation seront fournis dans les six langues de l'ONU (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe). Les débats lors des autres sessions seront interprétés dans les combinaisons de langues indiquées dans le programme.

##### Résultats

9. Il n'y aura pas de rapport formel des travaux. Les résumés des sessions thématiques et le résumé du Haut Commissaire seront communiqués après la réunion. Les

points soulevés, les informations partagées et les conclusions tirées lors des sessions thématiques ne seront spécifiquement attribués à aucun orateur ni à aucune délégation.

## Réception

10. Une réception sera offerte par la Confédération suisse le 18 décembre de 18 h 15 à 19 h 30 dans la Salle des Pas Perdus, devant la Salle des Assemblées au Palais des Nations.

## II. INSCRIPTION

11. Pour faciliter les arrangements logistiques nécessaires, les délégations sont priées de s'inscrire **avant le vendredi 30 novembre**. Pour ce faire, une note verbale/lettre d'accréditation, indiquant les noms et titres de tous les membres de la délégation dans l'ordre hiérarchique, doit être envoyée au Secrétariat du Dialogue du HCR à [hqsecdpc@unhcr.org](mailto:hqsecdpc@unhcr.org).

12. Les participants n'ayant pas de badge d'accès au Palais des Nations sont également priés de remplir le formulaire d'inscription en ligne via le système Indico de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG). L'inscription Indico doit être complétée par chaque participant en cliquant sur le lien suivant : <http://reg.unog.ch/e/hc-dialogue2018>. Veuillez noter que la même adresse électronique ne peut être utilisée pour plusieurs formulaires d'inscription. Pour l'inscription Indico, il est recommandé d'utiliser les navigateurs Firefox ou Chrome, qui assurent une entière compatibilité.

13. Veuillez noter qu'une copie de la note verbale/lettre d'accréditation (comme mentionné au paragraphe 11 ci-dessus), ainsi qu'une photo de type passeport numérique sur fond blanc devront être jointes au formulaire d'inscription Indico. À la fin de l'inscription Indico, les participants recevront un code QR qui devra être fourni à l'Unité des cartes d'identité à la porte de Pregny du Palais des Nations pour faciliter le retrait du badge.

14. Il est rappelé aux participants d'être attentifs en remplissant le formulaire, car les détails fournis seront utilisés par l'ONUG pour autoriser l'établissement des badges-visiteurs. Nous avons été avertis que le fait de ne pas remplir le formulaire comme il se doit, avec notamment une photo de type passeport, pourrait retarder le retrait du badge et l'entrée au Palais des Nations.

15. Les missions permanentes, faisant des arrangements pour l'entrée des participants venant des capitales au Palais des Nations, pourront retirer les badges au service d'identification de l'ONUG à partir de l'après-midi du vendredi 14 décembre. Il leur est cependant conseillé de confirmer cette information auprès du service d'identification de l'ONUG à l'approche de cette date. Les autres badges visiteurs pourront être retirés le lundi 17 décembre à partir de 14 heures.

16. Pour toute assistance en matière d'inscription pour le Dialogue, les organisations non gouvernementales sont priées de s'adresser à la Section du partenariat ([partnership@unhcr.org](mailto:partnership@unhcr.org)). Les États et autres partenaires doivent prendre attache avec le Secrétariat du Dialogue à [hqsecdpc@unhcr.org](mailto:hqsecdpc@unhcr.org).

## III. INFORMATIONS DIVERSES

### Visas et hébergement

17. Le Secrétariat n'est pas responsable des formalités de visa. Les participants qui ont en principe besoin d'un visa pour entrer en Suisse doivent obtenir un visa d'entrée valable avant le départ.

18. Le Secrétariat n'est pas en mesure de faire des arrangements pour l'hébergement. Les participants désireux d'obtenir des informations sur les hôtels à Genève peuvent consulter l'Office du tourisme de Genève à <https://www.geneve.com/>.

### Avis sanitaire

19. Les participants au Dialogue du Haut Commissaire sont encouragés à apporter la preuve de la souscription d'une police d'assurance maladie avec couverture internationale, en prévision du cas où ils auraient besoin de soins médicaux pendant leur séjour en Suisse.

### Informations sur le lieu

20. Le dialogue aura lieu au Palais des Nations. Un guide du visiteur et une carte du Palais des Nations sont disponibles à l'adresse suivante : <http://bit.ly/1r1ib83>. Pour référence, le HCR est situé près du Palais des Nations au 94, rue de Montbrillant.

### Transport

21. De l'aéroport de Cointrin, les taxis sont disponibles à l'extérieur du hall d'arrivée. Le prix du taxi pour arriver à l'ONUG est d'environ 30 francs suisses.

22. Le bus n°5 vous amènera directement de l'aéroport à la Place des Nations. Des tickets gratuits de transport en commun sont disponibles à l'arrivée dans la zone de récupération des bagages de l'aéroport.

23. La gare ferroviaire de l'aéroport de Cointrin est située au même niveau que le hall d'arrivée, à gauche de la sortie. Tous les trains s'arrêtent à la gare principale de Genève (gare Cornavin). Vous pourrez ensuite atteindre la Place des Nations en prenant le tram n°15.